



## VILLAGE SANTÉ DE LYON

- La FFAIMC : La Fédération Française des Associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux (29 associations sur le territoire national qui agissent pour La Paralyse Cérébrale).
- Créée en 1991, La Fédération est régie par la loi 1901 (reconnue d'utilité publique décret 19 mai 1992).
- La Paralyse Cérébrale est la première cause de handicap moteur de l'enfance.
- En avril 2017, l'Assemblée Générale a validé un projet fédéral pour la période 2017-2022.
- La Paralyse Cérébrale résulte de lésions survenues sur le cerveau en développement du fœtus ou du nourrisson. Chaque année, en France, 1500 nouveau-nés sont touchés; c'est une naissance sur 450, soit un bébé toutes les 6 heures.
- Participation à la 8<sup>ème</sup> édition du Village Santé de Lyon.

**La Fédération Française des Associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux (FFAIMC) participera à la 8<sup>ème</sup> édition consécutive du Village Santé de Lyon qui se déroulera les vendredi 29, samedi 30 septembre et dimanche 1 octobre 2017 sur la Place Bellecour.**

Le Village Santé est un évènement unique, qui depuis sept ans, en marge du marathon de Lyon, rassemble de nombreux professionnels qui viennent apporter gratuitement aux coureurs mais surtout au grand public des informations objectives en matière de santé, nutrition, sport et environnement.

Cet évènement sera l'occasion pour la **FFAIMC** de renforcer la sensibilisation et la mobilisation en faveur de la **Paralyse Cérébrale**, une déficience peu connue à ce jour du grand public. Cela représente également l'opportunité de renforcer sa visibilité et son activité sur la scène nationale, ainsi que celles de son réseau.

La **FFAIMC** agit pour co-construire des réponses concrètes pour les droits et une meilleure qualité de vie des enfants et des adultes dont les déficiences et les incapacités se sont révélées avant, pendant, ou peu après leur naissance, ce qui est l'une des caractéristiques de la **Paralyse Cérébrale**.

### À PROPOS DE LA FFAIMC

La Fédération Française des Associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux (FFAIMC), reconnue d'utilité publique en 1992, fédère des associations représentant les personnes paralysées cérébrales/infirmes moteurs cérébraux et polyhandicapées, les aidants familiaux et professionnels à travers 29 associations locales.

La FFAIMC a pour but de coordonner les actions communes de ses associations adhérentes, d'établir une solidarité entre elles, de favoriser la recherche et représenter plus efficacement les associations auprès des pouvoirs publics lorsqu'une action collective est nécessaire.

Avec son réseau, La FFAIMC agit pour co-construire des réponses concrètes pour les droits et une meilleure qualité de vie des enfants et des adultes dont les déficiences et les incapacités se sont révélées avant, pendant, ou peu après leur naissance, ce qui est l'une des caractéristiques de la Paralyse Cérébrale.